

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du lundi 7 septembre 2020**

*Madame le Maire ouvre la séance à 19h04.*

Madame le Maire souhaite la bienvenue :

- à Madame Bérengère SOULARD, Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, venue échanger sur l'attractivité collective intercommunale afin de développer harmonieusement l'ensemble du territoire du Pays de Pouzauges ;
- à Monsieur Antoine HÉRITTEAU, Vice-Président en charge de la Communication et Maire délégué de Sèvremont-La Flocellière.
- à Monsieur Vincent LERMITTE, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes.

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2020

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 6 juillet 2020

Le procès-verbal de la séance du lundi 6 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

### 1- Orientation en matière de formation des élus municipaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de retenir les thèmes suivants pour la formation des élus :
  - Environnement territorial et enjeux du mandat
  - Urbanisme
  - Marchés publics
  - Police municipale
  - Budget communal
  - Techniques de communication : Prise de parole en public...
- décide d'inscrire les dépenses correspondantes au budget de la Commune, dans les limites imposées par la loi.

## AFFAIRES FINANCIERES

### 2, 3- Travaux de confortement du barrage du Lac de l'Espérance – Demande de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Régional

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- approuve le projet de travaux de confortement du barrage du Lac de l'Espérance ;
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de l'Etat, une subvention de 205 143,07 € ;
- charge Madame le Maire de solliciter, auprès de la Région, une subvention de 123 085,84 € ;
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

#### **4- Subventions 2020 – Association Les Marcheurs des Collines**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'attribuer une subvention de 220,00 € à l'association Les Marcheurs des Collines visant à financer la formation PSC1 (*Prévention et Secours Civiques de niveau 1*) de 4 de ses membres.

## **LOGEMENT**

#### **5- Programme Eco-PASS – Passeport Accession – Octroi d'une aide financière**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de verser une aide financière de 1 500,00 € à Monsieur MOUGENOT pour la construction d'un logement dans le cadre du programme Eco-PASS-Passeport Accession.

## **ELECTRIFICATION**

#### **6, 7- Conventions tripartites avec le SyDEV et les Consorts THOMAS – Intégration d'extensions du réseau d'éclairage public au Clos de la Petite Fraudière dans le patrimoine communal (phases 1 et 2)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- confirme l'intégration des travaux d'extension du réseau d'éclairage du Clos de la Petite Fraudière-phases 1 et 2, dans le patrimoine communal ;
- autorise Madame le Maire à signer les conventions correspondantes avec le SyDEV.

## **SECURITE - SANTE**

#### **8- Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation de mesures d'activité volumique du radon dans les établissements communaux et intercommunaux du Pays de Pouzauges**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, approuve la constitution d'un groupement de commandes relatif à la réalisation de mesures d'activité volumique du radon\* dans les établissements communaux et intercommunaux du Pays de Pouzauges.

*\* Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte. Il est produit par la désintégration du radium issu lui-même de la famille de l'uranium, présent partout dans les sols et plus fortement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. Il peut aussi provenir de matériaux de construction et de l'eau.*

*Madame le Maire lève la séance à 21h27.*